



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Th. Jossart
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/06/2023

N/Réf. : BXL22912_709_PU
Gest. : AH
NOVA : 04/PFD/1703221
Corr: Ph. JELLI
J. DOIGNIES

BRUXELLES. Rue de Molenbeek 113-121 / rue Champ de l'Église, 66
(= partiellement en zone de protection de l'ancien cinéma Rio)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Modifier un ensemble d'immeubles, démolir une partie des constructions existantes et construire de nouveaux bâtiments comprenant du commerce et des logements

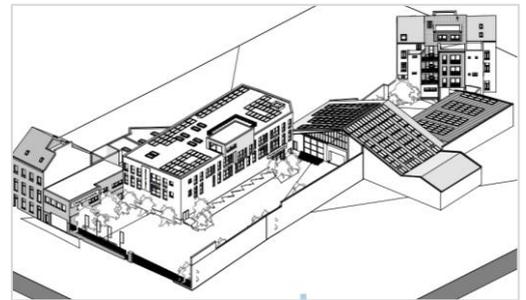
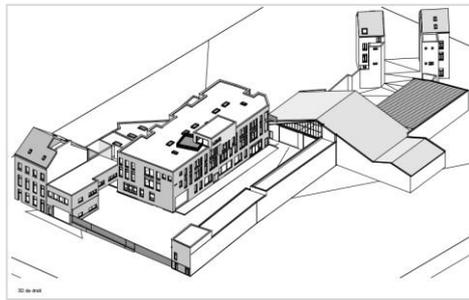
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 11/05/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 31/05/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation patrimoniale du projet
© Brugis



Axonométries des situations existante et projetée (extraits du dossier)

Selon la CRMS, les actes et travaux consignés dans la demande sont sans impact sur les perspectives vers et depuis le bien classé situé à proximité. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. à : pjelli@urban.brussels ; jdoignies@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels ; opp.patrimoine@brucity.be